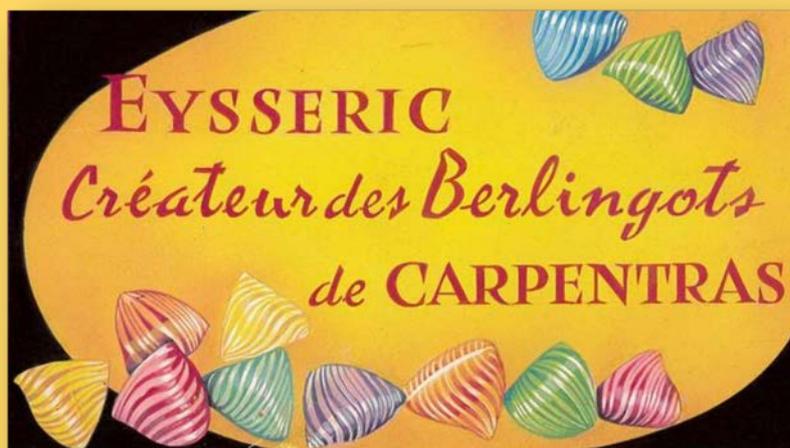


2020



Miscellanées d'archives

PATRIMOINE INDUSTRIEL

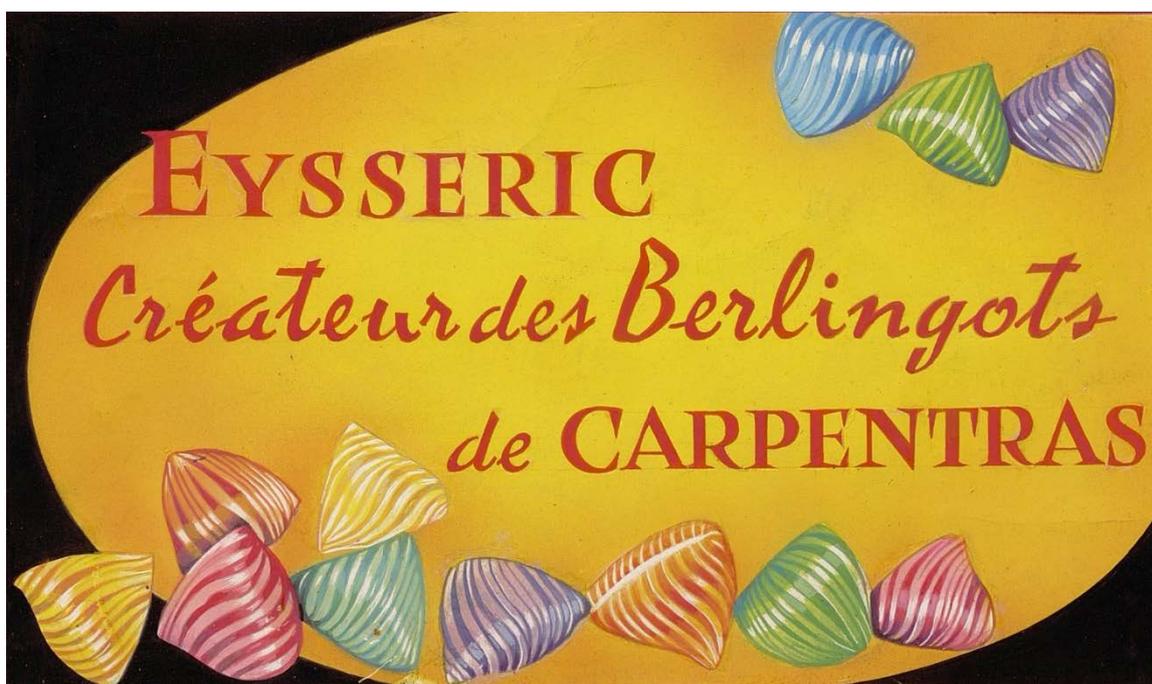
Miscellanées d'archives

Ces « choses mêlées » rassemblent des documents du mois publiés sur le site Internet des archives départementales de Vaucluse de 2015 à 2020.

Prestigieux, surprenants, esthétiques ou dramatiques, ces documents ont été arrangés autour de thèmes variés comme le patrimoine industriel, les notaires, les fêtes...

Si parfois la portée scientifique de certains frôle l'anecdotique, ils n'en sont pas moins des archives historiques qui disent l'histoire ou qui modestement, racontent des histoires.

Nous vous en souhaitons une agréable lecture.



Le tétraèdre de sucre

Les délicieux tétraèdres sucrés de Carpentras sont aussi aux archives départementales de Vaucluse !

Rouge : menthe

Vert : anis

Jaune : citron

Orange : orange, etc.

Nous avons tous savouré et savourons encore ce joli bonbon translucide et coloré, conservé dans de jolies boîtes en métal destinées à les protéger pour qu'ils ne deviennent pas "pégueux".

Cette gouache sur carton, qui mesure 20,5 x 40 cm, a été réalisée par les Ets F. Vinatié en 1958 pour la maison Eysséric, « créatrice de l'industrie des berlingots de Carpentras ». On y reconnaît aisément la silhouette fa-

milière du berlingot, constitué d'un ruban de pâte parfumée et irisée, auquel est ajouté un ruban de sucre blanc, qui lui donne son aspect si particulier avec ses fines nervures blanches.

Cette gouache est un modèle pour le décor des boîtes métalliques qui servaient à conserver ces confiseries fragiles, réalisées à partir du sirop d'égouttage des fruits confits. Le fonds des archives Eysséric, comporte en effet également une boîte métallique (74 J 20) destinée à contenir des « Pastilles à la Super Menthe EYSSERIC » (diamètre 11 cm, hauteur 15 cm env.), qui est décorée avec ce même motif de rayures roses et l'ovale jaune sur fond noir. Seuls le texte et le dessin sont changés : les

berlingots sont remplacés par des pastilles rondes multicolores.

La fabrique de berlingots Eysséric a été fondée en 1851 par Gustave Crescent Eysséric. Après plus d'un siècle d'activité, étant passée successivement entre les mains des familles Eysséric puis Olive, elle ferme ses portes dans les années 1980. Une pe-

tite partie de ses archives a été récupérée par l'ASPPIV (<http://www.asppiv.fr/>), Association pour la Sauvegarde et la Promotion du Patrimoine Industriel en Vaucluse qui les a déposées aux archives départementales de Vaucluse.



À Cendrillon

Les papiers à en-têtes présentant des devantures de magasins sont rares. Ce sont principalement les commerces d'habillement et d'articles de luxe qui font leur promotion par cette représentation

La manufacture de chaussures À Cendrillon était implantée 8, rue de la République et 1, rue Viala à Avignon.

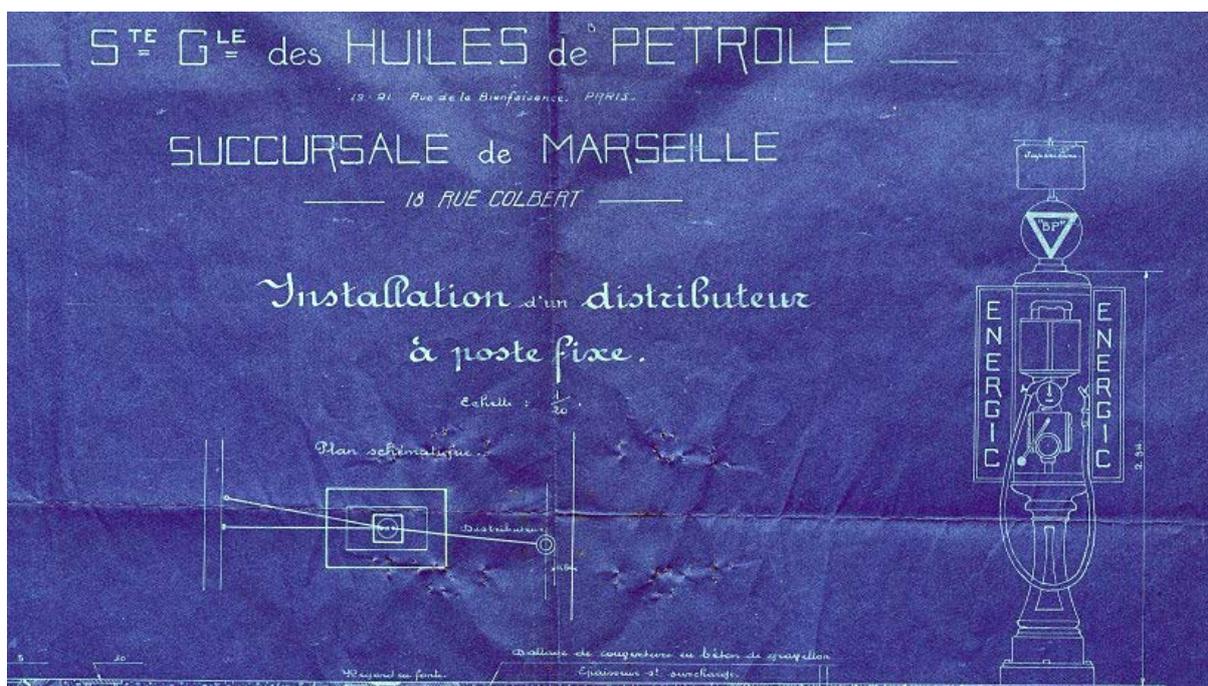
Une branche de fleurs d'amandier décore l'en-tête qui occupe plus de la moitié de la page. La vue de la manufacture s'inscrit dans un cadre. L'œuvre signée du graveur Blitz présente le magasin, près de la préfecture, au rez-de-chaussée d'un immeuble certainement construit à la suite de la percée de la rue de la République dans les années 1860. Dans

les vitrines donnant sur les deux rues sont exposées des chaussures, éclairées généreusement par un ensemble de globes et d'abat-jour.

La rue est animée de plusieurs personnages, dont un couple sortant du magasin, une calèche et un carrosse traînés par deux chevaux chacun et avançant, semble-t-il, à vive allure. Cette manufacture s'est fait une spécialité de chaussures fantaisie et vend aussi des bas et chaussettes, des bretelles hygiéniques et des jarretières nouveauté. Tous ces produits sont commercialisés sous la marque déposée au monogramme des initiales MC enlacées, des prénom et nom du chausseur. Ce dernier ne pouvait mieux choisir en donnant à son magasin le nom « À Cendrillon ».

Ill. : Papier en-tête de la manufacture de chaussures M. Cazot "À Cendrillon" (détail), 1897 (AD Vaucluse 1 J 904).

Notice et illustration (n°316) extraites du catalogue *Du côté de l'en-tête, commerces et industries en Vaucluse de 1850 à 1950*.



Coup de pompe

En ces temps de contestation, due notamment à la flambée des prix du carburant, souvenons-nous d'un temps où la distribution d'essence était un signe de progrès et participait au développement industriel

C'est en effet ce que raconte en filigrane le document du mois. Le plan bleu d'une installation type de distributeur d'essence est accompagné d'un rapport du 5 octobre 1925. Ce document administratif, somme toute assez ordinaire, se révèle néanmoins bavard.

Le lieu concerné tout d'abord, il s'agit du Pontet. Autrefois simple quartier d'Avignon, cette commune du Vaucluse acquiert son statut le 7 février 1925. Véritable nœud d'échanges et de communication,

elle compte un port sur le Rhône, une gare de marchandises et de voyageurs ainsi que la route nationale 7 : créée en 1824 sous le nom de route impériale 8, la RN7 qui traverse Le Pontet, relie Paris à Menton, sur environ 1 000 km.

C'est sur cette fameuse nationale que le dénommé Jacques Lambert, propriétaire d'un bar-tabac et régisseur du poids public, souhaite installer un appareil fixe, de couleur jaune pour la distribution de l'essence. Il doit pour cela pétitionner auprès de la préfecture afin d'obtenir une autorisation. L'ingénieur des Ponts et chaussées est alors mandaté pour étudier le projet et rendre son rapport. Celui-ci est favorable en raison de l'emplacement choisi qui n'entrave pas la circulation et de l'enregistrement de la déclaration préalable de construction du réservoir devant alimenter l'appareil. Un

poste à essence : n'est-ce pas le signe du développement de l'automobile ?

En 1900, la France est le premier producteur d'automobiles avec près de 50 % de la production mondiale. Or, s'il existe déjà un réseau routier, il ne s'agit que de voies carrossables sans revêtement. Pourtant, malgré la dépense considérable que représente l'achat d'une automobile, la circulation dangereuse et l'absence de confort et de sécurité, le transport sur routes se développe. Dans ce contexte, il devient urgent de s'intéresser à la sécurité des voyageurs en s'attendant notamment à la modernisation des infrastructures de transport. Au tout début du XXe siècle, les

routes sont progressivement revêtues de goudrons, de pavés bitumineux ou d'asphalte, comme cela est fait pour les trottoirs depuis le début du XIXe siècle. Et les axes de circulation les plus fréquentés se dotent de points de ravitaillement en essence.

Preuve que l'industrie automobile était en plein "boom", ce dossier, coté 2 S 79, ne compte pas moins de 14 demandes d'installation de postes à essence sur une période allant de 1927 à 1934 sur la seule commune du Pontet.



La cigale, ayant chanté tout l'été...

Animal emblématique de la Provence, symbole de la lumière du soleil chez les Grecs, cet insecte est associé aux produits typiquement provençaux

La manufacture provençale de sacs et sachets en tissus A. Dellière et Fils, située 14, rue des Fourbisseurs à Avignon, utilise l'image de la cigale dans son en-tête commercial.

L'activité sur trois lignes et soulignée de filets prévaut sur l'état civil du commerçant connu par l'initiale du prénom et le nom augmentés de la précision « et Fils ». La raison sociale est fournie : société à responsabilité limitée. La liaison entre l'activité et le nom des propriétaires est assurée par le symbole de la Provence, une cigale vue en position dorsale. La spécialité de sacs est indiquée pour «

cafés, pâtes alimentaires, produits chimiques, bouillies, farines, graines, lentilles... ». Les impressions et marques spéciales des sacs sont faites à la demande de la clientèle. Les conditions de vente sont largement stipulées à gauche de l'en-tête.



Pour vanter sa production au cœur de la Provence, la société agricole de Cadenet, qui produit de l'huile sous le label « Elixo », utilise également le motif de la cigale comme marque déposée : une cigale sur fond de soleil avec la célèbre devise de Mistral : « *Lou souleou me fai canta* ».



Stratégies et Technologies Nouvelles

A travers le visuel du dossier de presse de la société STN présente à la foire de Tochigi au Japon, nous vous proposons de découvrir une entreprise qui fut pendant longtemps un partenaire majeur du Conseil départemental de Vaucluse (autrefois Conseil général).

La société Stratégies et Technologies Nouvelles (STN) a travaillé en étroite collaboration avec le Département de Vaucluse à partir des années 1980. Elle a ensuite évolué pour devenir la société AXIT pour intégrer ce qui est devenu la direction des systèmes d'information du Conseil général de Vaucluse.

Les missions de la société STN étaient larges, et son champ d'action ne se limitait pas au Vaucluse mais elle a

mené de nombreux et ambitieux projets pour le Conseil général. Ainsi, outre le déploiement de la télématique, puis de l'informatique au sein de la collectivité, elle a contribué à valoriser et diffuser l'image du département dans le monde entier : au Japon, aux Etats-Unis, en Uruguay, en Nouvelle-Zélande, dans un objectif de promotion du Vaucluse à travers ses spécialités, tout en cherchant à établir de nouvelles relations économiques fructueuses.

Le compte rendu de la mission rapporte la participation de *Stratégies et Technologies Nouvelles* à une foire agricole qui s'est tenue dans la ville d'Utsunomiya au Japon (province du Tochigi) du 24 au 30 octobre 1989. Il émane du directeur général de STN à destination du Président du Conseil général. Le sort des fromages vauclusiens exportés au Japon est particulièrement étonnant !

Ce document est issu du fonds d'archives de la société AXIT collecté en juin 2014. Il est particulièrement révélateur de la mission dont la collectivité se sentait investie, et de la vision du département qu'elle souhaitait exporter à l'aube de sa création.



J.M. Luttwiller, archiviste

Pour la journée internationale des archives (9 juin), les archivistes que nous sommes ne résistent pas au plaisir de vous offrir une petite trouvaille réjouissante

Il s'agit du papier à en-tête de J.M. Luttwiller, archiviste sous la dénomination « À Madame de Sévigné ». Notre homme, installé à Montségur-sur-Lauzon, tout près de Grignan comme il se doit avec une telle enseigne, propose différents produits et prestations : fabrique de cartonnages, sacs en papiers et cornets cartouches (sic), mais aussi imprimés en tous genres pour administrations, arts et commerce et enfin atelier de reliure et – bien sûr – classement d'archives.

Ce n'est pourtant pas en tant qu'archiviste, mais en tant que car-

tonnier, qu'il démarcha la réglisserie Florent, installée à Cantarel (Montfavet), à travers quatre courriers en date des 23 juin, 11 juillet, 31 juillet et 25 octobre 1881, tous sur ce même papier à en-tête. J.M. Luttwiller propose la fourniture de boîtes et étiquettes à cette entreprise florissante, qui se préoccupe déjà à cette époque de l'emballage de ses « perles », « grains de café » et autres « crottes de rats » de réglisse parfumée à la menthe, à l'anis ou à la violette par centaines de milliers.

J.M. Luttwiller, qui vient de s'installer à son compte après sa séparation d'avec ses associés Ricou & Cie, met en avant tous les arguments possibles pour convaincre la société Florent & Cie de lui passer une commande. Il souligne que le meilleur du personnel de Ricou l'a suivi. Il propose des tarifs inférieurs à ceux pratiqués par les maisons de Valréas, chez qui se sert Florent (Revoul et Faye) et, n'ayant

pas obtenu de réponse à sa première sollicitation, il relance avec un rabais supplémentaire de 1% sur le prix initialement proposé. Il invoque sa qualité d' « Alsacien émigré » et le fait qu'il est « avignonais par [son] option » et par son mariage. Il fait même porter sa troisième lettre chez Florent par son épouse ! Et ne manque pas de rappeler par deux fois la sympathie existant entre le grand père de son épouse, le maître d'armes Lafont, et M. Florent Père.

Ces lettres de J.M. Luttwiller sont conservées dans le fonds de la société Florent et plus particulièrement dans l'abondante série des lettres reçues par l'entreprise entre 1852 et 1967, actuellement en cours de classement (10 J 987 cote provisoire).

Si les réponses de l'entreprise Florent n'ont pas été retrouvées dans les re-

gistres des copies des lettres envoyées (10 J 35 à 37, en cours de classement), on comprend néanmoins par les lettres de Luttwiller que Florent consent en octobre 1881 une petite commande de 6 000 boîtes. Toutefois, malgré sa vaillante devise « In labore virtus », le cartonnier-archiviste n'a apparemment pas reçu d'autre ordre de l'entreprise, peut-être en raison des retards, pour d'obscurs motifs de « semilles » et d'« incendie », dans la livraison des boîtes de cette première commande. n juin 2014. Il est particulièrement révélateur de la mission dont la collectivité se sentait investie, et de la vision du département qu'elle souhaitait exporter à l'aube de sa création.